

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

La France a-t-elle des prétentions territoriales en mer Rouge ?



C'est ce que révèle l'examen des câbles diplomatiques américains divulgués par Wikileaks. La France n'aurait pas renoncé à sa revendication sur l'île de Doumeira dans le détroit de Bab el Manded ! De quoi expliquer, outre l'affaire Borrel, les tensions entre Paris et Omar Guelleh.

Page 9

La guerre de Monsieur Juppé

Notre Jdanov national, Alain Juppé, vient de nous gratifier d'un grand moment de propagande à la tribune de l'Assemblée nationale. Interrogé le 11 octobre par le député Serge Janquin sur l'implication de la France dans le soutien au dictateur camerounais Biya, qui s'est fait reconduire au pouvoir pour la sixième fois dans la parodie d'élection du 9 octobre, Juppé a répondu : « Ce que je peux vous dire, c'est que, selon l'Organisation internationale de la francophonie et le Commonwealth qui ont suivi le déroulement de ces élections, on peut considérer aujourd'hui qu'elles ont eu lieu dans des conditions acceptables. »

Lire page 3

CAMEROUN



NE PAS CONFONDRE:
L'IMAGINATION AU POUVOIR ET
LE POUVOIR DE L'IMAGINATION.

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE
Sécurité : la France défend son savoir-faire – Amesys en Libye, questions en suspens – La France et le Gabon consignent un militant d'Attac – Des révolutions contagieuses – Biens mal acquis : pas de divergences pour de Raincourt –

→ P. 1 & 3 EDITO LA GUERRE DE MONSIEUR JUPPÉ

→ P. 4 MAYOTTE SE REBELLE
Le mouvement social qui ébranle Mayotte depuis plusieurs semaines révèle l'envers du décor de la départementalisation.

→ P. 5 Power Corporation et Total : de l'Afrique à l'Alberta
La domination des grands groupes industriels occidentaux en Afrique a cours selon la même méthode dans toutes les régions du monde.

→ P. 6&7 FRANCE : la Françafrique peut-elle faire ses valises en 2012

A quelques mois de l'échéance, Billets d'Afrique inaugure une série d'article d'analyse sur le contexte de cette élection, les forces en présence, les propositions des candidats et... ce que l'on peut en attendre.

BRÈVES Des breloques et des mallettes

→ P. 8 CONGO BRAZZA L'impunité des assassins du Beach
Les conclusions groupe de travail des Nations unies soulignent la nécessité de conduire enfin à son terme un processus de justice douze ans après les faits.

→ P. 9 WIKILEAKS, Djibouti

→ P. 10 PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES
Les fausses avancées du G20 et de l'OCDE Décryptage après les effets d'annonces du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements fiscaux.

→ P. 11&12 CAMEROUN Une mascarade « acceptable »

Sans surprise, Paul Biya a été réélu avec un score « modeste » de 78%.

Sécurité : la France défend toujours son savoir-faire

De Ben Ali, l'ex-dictateur tunisien, à Sassou Nguesso, le président du Congo Brazza, le gouvernement français a toujours su choyer ses bons clients. Du 11 au 13 octobre, près de seize entreprises de l'industrie de défense française étaient représentées à Brazzaville à l'occasion d'un raout commercial organisé conjointement par les ministères congolais et français de la Défense nationale. Il y avait notamment Amesys, filiale de Bull, qui avait équipé le régime de Kadhafi d'un système d'interception électronique sophistiqué lui permettant d'éliminer ses opposants.

Sans rire, on pouvait lire dans la Pravda locale (*Les dépêches de Brazza*) qu'il s'agissait de « faire découvrir aux deux parties les opportunités de partenariat qui pourraient s'offrir à l'occasion de la mise en œuvre de la loi de programmation de la force publique ». Dans les mêmes colonnes, l'ambassadeur de France, Jean-François Valette, a tôt fait de re-découvrir ces opportunités de partenariat : « Cette manifestation démontre que le Congo s'investit dans la modernisation de son outil de sécurité et de défense. Elle marque également la volonté du pays d'adapter ses équipements aux enjeux liés non seulement à sa défense nationale, mais aussi à l'ensemble de la sous-région du continent africain : comme il l'a montré dans un passé récent et le montre encore aujourd'hui, le Congo entend s'impliquer dans les opérations de maintien de la paix en termes politiques aussi bien que militaires. »

Amesys, Sarkozy et Kadhafi, questions en suspens

A l'occasion de la libération de Tripoli, des journalistes du *Wall Street Journal* avaient pu pénétrer, fin août, dans le bâtiment où le régime libyen surveillait les communications. Ils y ont notamment retrouvé des manuels portant le logo d'Amesys, entreprise française filiale du groupe Bull dont la directrice de la communication n'est autre que la fille du ministre de la Défense, Gérard Longuet. Cette société française avait

vendu à Kadhafi en 2007 un système d'interception de communication, et de traitement de données et d'analyses. D'après Mediapart, c'est à la demande de Nicolas Sarkozy, avec l'appui de Claude Guéant, de Brice Hortefeux et du marchand d'armes Ziad Takieddine que le contrat et les accords de coopération technologique avaient été signés. Plusieurs questions, et non des moindres, restent en suspens : pourquoi les autorités ne sont-elles pas capables de justifier du cadre juridique à ces exportations de matériels aussi sensibles ? Le sommet de l'Etat gère-t-il des contrats militaires en dehors de tout contrôle des structures compétentes ? Amesys, avec le concours de l'Etat, a-t-il vendu ses systèmes d'espionnage à d'autres dictatures ?

Prix Pinocchio 2011

Les Amis de la Terre, en partenariat avec le CRID, décerneront le jeudi 17 novembre les désormais traditionnels prix Pinocchio du Développement durable : d'ici là, les internautes sont invités à voter sur prix-pinocchio.org, dans 3 catégories : « Une pour tous, tout pour moi ! » pour décorer les entreprises qui s'approprient la planète et ses ressources, « Plus vert que vert » pour les stars du greenwashing, et « Mains sales, poches pleines » pour les champions de l'opacité et du lobbying. Pour chaque catégories, on retrouve en lice trois entreprises, avec une présentation de leurs méfaits : l'accaparement de terres au Mozambique par le groupe agroindustriel français Tereos, la déforestation au profit des plantations du géant de l'huile de palme Sime Darby, le pillage et la destruction de l'Atacama chilien pour les batteries de la Bluecar de Bolloré, Véolia Eau épinglée entre autres pour sa gestion catastrophique de l'eau dans la capitale du Maroc, la compagnie pétrolière Toréador du demi-frère de Patrick Balkany qui s'accroche aux gaz de schistes du bassin parisien, les largesses de la société pétrolière franco-anglaise Perenco vis-à-vis de l'armée guatémaltèque pour continuer à piller le sous-sol d'une zone protégée, le financement par la Société Générale de la construction par Areva de nouvelles centrales nucléaires partout sur la planète... et à chaque fois des discours vertueux pour faire oublier ces « détails ». Le prix « Pinocchio » récompense chaque année les entreprises coupables des

plus gros mensonges ou des plus graves omissions. A chaque fois, il n'y a que l'embarras du choix !

La France et le Gabon consignent un militant d'ATTAC

Arrivé à l'aéroport Charles de Gaulle dans la nuit 20 octobre, le militant d'Attac Gabon Julien N'Kolo Reteno s'est vu refuser l'accès au territoire français par la police des frontières, malgré un visa en règle, avant d'être renvoyé à Libreville le lendemain. Selon les informations fournies à Attac Gabon par la police, il aurait fait l'objet « d'un signalement au fins de non admission par la Direction de la surveillance du territoire (...) un ou plusieurs États membres estimant que Monsieur Julien N'Kolo Reteno constitue une menace pour l'ordre public et pour un ou plusieurs États membres au sens de l'article 2, point 19 du règlement (CE) N°562/2006 (Code des frontières Schengen) » ; une « menace » qui aurait été indiquée à la DST par les services gabonais. La base légale de cette interdiction semble bien fragile... au point que les autorités françaises se sont engagées, dans une négociation avec l'intéressé, à prendre en charge transport et hébergement lors d'un déplacement futur, mais à des dates moins « menaçantes », en tout cas après le 4 novembre. Car, pure coïncidence sans doute, ce militant de la société civile gabonaise a été déclaré *persona non grata* par la France jusqu'à la fin du G20 de Cannes et de la mobilisation internationale organisée à Nice du 1^{er} au 4 novembre. Et il était sans doute dangereux de le laisser rentrer avant : Ali Bongo était justement en visite officielle en Europe du 24 au 26 octobre et notamment à Paris, où il devait ouvrir la première session du Forum des dirigeants de la conférence générale de l'UNESCO, ayant pour thème « Comment l'UNESCO contribue-t-elle à l'édification d'une culture de la paix et au développement durable ? ». La réponse est toute trouvée : en offrant une tribune à des dictateurs et en laissant étouffer les voix contestataires sans réagir.

Des révolutions contagieuses ?

C'est une évidence pour l'homme d'affaires britannique d'origine soudanaise, Mo Ibrahim, qui remettait début octobre à Londres le prix éponyme à l'ex-président du Cap-Vert Pedro Pires : « Si les progrès économiques ne se traduisent

pas par une amélioration de la qualité de vie et de respect des droits des citoyens, nous allons assister à davantage de place Tahrir ». La Fondation Mo Ibrahim publie depuis cinq ans un indice fondé sur quatre catégories : développement économique, développement humain, sécurité et droits de l'homme. Les cinq pays les mieux notés sont l'île Maurice, le Cap-Vert, le Botswana, les Seychelles et l'Afrique du Sud. Les cinq derniers sont la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Zimbabwe, le Tchad et la Somalie. Selon la Fondation, 39 pays ont reculé en matière de droits de l'homme et 36 « *en matière de sécurité et souveraineté du droit* ». Madagascar enregistre le recul le plus frappant, dû en grande partie à « *ses mauvais résultats* » en matière de sécurité-souveraineté du droit et droits de l'homme.

Biens mal acquis : pas de divergence pour de Raincourt

« *Nous voudrions que les ressources qui sont transférées illégalement de nos pays dans les pays du G20 soient retournées* ». « *Il n'y a pas de divergence* », le ministre français de la Coopération, Henri de Raincourt n'a pu qu'acquiescer aux déclarations de Mamadou Cissokho, président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa). Lors d'une conférence de presse organisée fin octobre dans le cadre d'un colloque à Paris sur le développement, Mamadou Cissokho a donc demandé aux dirigeants du G20 de prendre l'engagement lors de leur sommet de Cannes de rendre l'argent des dictateurs qui se trouve chez eux « *Chaque fois qu'un président tombe, on voit qu'il y a des milliards qui se trouvent dans les banques* » des pays développés, « *le G20 doit prendre une disposition pour taxer les transactions financières mais aussi pour rapatrier l'argent des peuples qui sont gardés* ». Le responsable associatif sénégalais a rajouté : « *On a des responsabilités, mais le G20 peut nous aider encore mieux en disant à nos leaders qu'il ne peut plus recevoir de l'argent qui n'est pas clair* ». Gêné aux entourures, Henri de Raincourt a noté finement que « *la période n'était pas très favorable aux dictateurs* ». Ca dépend lesquels !

La guerre de Monsieur Juppé

Suite de la page une

Relevons le fait qu'il éprouve le besoin de s'abriter derrière l'OIF, caution docile de toutes les élections truquées en Afrique francophone, dont le degré de crédibilité est égal à zéro. Du reste, même elle s'est contentée jusqu'à présent de déclarer que l'élection s'était déroulée dans le calme, ce qui est bien le moins, étant donné le déploiement de force et l'intimidation qui l'ont accompagnée. Notons le mensonge qui consiste à faire croire à une quelconque unité de vues entre l'OIF et les observateurs du Commonwealth qui, malgré leur complaisance, ont évité le ridicule d'une quelconque bénédiction. Au contraire, leur communiqué du 12 octobre émet de sérieuses réserves sur Elécam, l'organisme chargé de veiller au bon déroulement du vote, jugé peu crédible, et souligne l'abus des moyens de l'État par le parti au pouvoir, le peu de fiabilité de la liste électorale, l'importance de l'abstention. Toutes remarques évidentes pour les observateurs les plus superficiels. Cependant Juppé prétend devant les députés que « *le taux de participation n'est pas encore connu* ». Soit le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères manque d'informations, soit il veut les dissimuler dans l'attente du mensonge officiel, qui n'a pas tardé : en déclarant un taux de participation de 65 %, la cour suprême du Cameroun a en effet inversé la réalité. Mais foin des subtilités, ne retenons que le mot « *acceptable* », qui dit tout de la propagande. Juppé proclame qu'on doit accepter tous les abus patents du pouvoir camerounais, ses trucages grossiers, ses détournements des fonds publics, ses atteintes aux droits des citoyens. Pis, il s'engage personnellement dans la cause du dictateur en enchaînant avec ces mots stupéfiants : « *Nous appelons donc la population et la presse camerounaises, ainsi que tous les acteurs politiques du pays, à faire preuve, jusqu'au 24 octobre, date de proclamation des résultats, et au-delà, de modération et d'éviter tout recours à la violence pour faire valoir leurs vues* ».

Monsieur Juppé se permet de suspendre la liberté d'expression au Cameroun et d'interdire aux Camerounais tout mouvement de défense de leurs intérêts bafoués. Ils doivent « *accepter* » de courber l'échine puisque Monsieur Juppé en a décidé ainsi. Cette injonction est sans doute une menace d'intervention pour écraser les contestataires. Mais elle est surtout un aveu de mensonge. Qu'a-t-on en effet à craindre si le vote a été vraiment « *acceptable* » ?

Suivant la logique toute particulière de la propagande, Juppé s'enorgueillit ensuite d'avoir servi la démocratie en Côte d'Ivoire en noyant dans le sang un contentieux électoral qu'un peu de modération aurait sans doute permis de résoudre en évitant les déchaînements de violence qu'on a vus. Pas de quartier pour ceux qui contestent le choix de Paris au lieu de l'accepter sans discuter. Le même Juppé est allé en Libye exalter la bienheureuse violence qui a permis à la France de « *faire valoir ses vues* » sur l'idée qu'elle se fait du bonheur des Libyens, y compris par le recours à la pire des barbaries, « *acceptable* » sans doute elle aussi, en tout cas acceptée avec enthousiasme par les grands défenseurs des droits de l'homme.

À la guerre comme à la guerre !

Odile Tobner

Lire également page 11 et 12

Écrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

Mayotte se rebelle

Le mouvement social qui ébranle Mayotte depuis plusieurs semaines révèle l'envers du décor de la départementalisation.

Entamé le 27 septembre, ce mouvement social réclame simplement la baisse des prix des produits de consommation courante, leur alignement sur ceux pratiqués à La Réunion. Pourtant, les reportages tardifs évoquant le sujet ont eu le soin de souligner la « *mauvaise foi des syndicats*. » Lorsque le poulet est toujours étiqueté 29 euros la caisse à Mayotte, vendu deux fois moins cher en Métropole, quelques pièces seulement au Cameroun, faut-il de la mauvaise foi pour protester ? Les propositions faites le 1^{er} octobre pour répondre aux revendications contre la vie chère ont plus sûrement mis le feu aux poudres puisqu'il s'agissait de baisser de 10 % le prix des sardines et du sac de riz, et de fixer à moins de 20 euros la caisse de 10 kg d'ailes de poulet... pendant un mois. Au lieu de savourer calmement ces trente jours de bonheur, les Mahorais se seraient donc laissés entraîner par des syndicalistes arrivistes dans la prolongation d'un mouvement ne faisant que le jeu des casseurs et des vandales, en ruinant l'activité économique de l'île ! Laquelle ne brille pas il est vrai par sa productivité, puisque qu'en la matière on compte principalement sur le travail des irréguliers¹, dans le bâtiment et l'agriculture, le reste étant surtout irrigué par le salaire des fonctionnaires, militaires et autres métropolitains.

Des réseaux d'importation verrouillés

Les négociations économiques portent donc sur la fixation des prix, toujours problématique dans une économie prétendument concurrentielle (ce qui est discutable lorsque les réseaux d'importation sont si bien tenus).

Les phénomènes de préemption d'un marché aux marges confortables et largement arbitraires, contrôlées par quelques entreprises prédatrices, ici peut-être souvent basées à la Réunion (Taillefer par exemple), rappellent furieusement ceux constatés en Martinique et Guadeloupe à l'époque des mouvements sociaux comparables. C'était début 2009, pendant la campagne sovietoise à Mayotte pour dire « oui » au statut de « département ». Le député des Mahorais clamait alors à ses administrés :



Face à face tendu entre manifestants et gardes mobiles à Mamoudzou

« *Bienvenue dans l'égalité républicaine !* » Un vrai présage.

Rappelons que tout programme d'un responsable politique mahorais se limitait à deux points : la départementalisation et l'expulsion des irréguliers (quasiment les seuls producteurs de l'île). Le premier étant acquis, les élites sont fort dépourvues. Que promettre pour se donner une consistance masquant l'incurie de leur activité (si l'on ose le mot) ?

La fausse aubaine du statut

Il resterait à brandir la « Rupésisation » européenne comme nouveau Graal à quêter. En effet, l'outremer européen est classé en régions ultra-périphériques (RUP), parmi lesquelles nos quatre vrais DROM (Département et région d'outre-mer, en droit français) et en PTOM (Pays et territoires d'outre-mer), parmi lesquels nos PTOM français, et cette « *collectivité unique appelée Département* » (pour reprendre les termes de la loi qui fait depuis peu de Mayotte un soi-disant DROM).

L'accès à ce statut européen de RUP permettrait à l'île perturbée « *de bénéficier de 2 millions d'euros* »². Les institutions européennes semblent enthousiastes, quitte à s'asseoir sur le devoir de continuité de l'État, puisque la quasi-totalité de nos partenaires de l'EU qui ont voté les vingt résolutions de l'ONU condamnant la présence illégale de la France à Mayotte. Mais faire de cette aubaine la solution

pour régler l'inactivité professionnelle des Mahorais, leur déconsidération (pour ne rien maîtriser du destin de leur île en dehors de référendums plébiscites pour pouvoir bénéficier des minimas sociaux), et surtout la question de prédation économique sur les importations, ce serait une ficelle un peu trop grosse, même pour une population qui a une culture politique consistant à se faire rouler dans la farine par leurs élites depuis un demi-siècle. Il faut déjà espérer que les projecteurs braqués sur Mayotte suscitent des enquêtes comme celle du documentaire diffusé en 2009³ révélant une partie des dessous inadmissibles des préemptions en Martinique et Guadeloupe. Le gouvernement a promis une enquête et des sanctions sur ce sujet à Mayotte : attendons de voir la mise en oeuvre... après les élections.

Pour l'heure, le blocage de l'île est inquiétant : la violence y est multiforme, les barrages empêchent les transports, les portes-conteneurs repartent sans avoir été déchargés, et les Mahorais en arrivent à se rappeler qu'ils ont de la famille vivant sur les îles voisines, pour les approvisionner. Les embarcations de fortune amenant les « clandestins » chargent maintenant aussi des vivres. L'usage était de voir ces voisins de l'archipel comorien venir chercher plus de subsides sur l'île sous perfusion économique française. C'est maintenant la solidarité anjouanaise qui aide à palier les carences mahoraises, ainsi que des réseaux commerciaux des Comores indépendantes

qui n'ont pas l'habitude d'être sollicités par Mayotte. Une situation qui ne pourra pas durer, vu l'importance de Mayotte dans l'économie d'Anjouan.

Il faut espérer que les Mahorais, voyant leurs représentants politiques relayer le discours d'apaisement de Paris sans défendre trop vigoureusement leurs intérêts, mènent une réflexion sérieuse sur la façon de reprendre en main leur destin. Il pourrait commencer par s'exprimer dans sa comorianité, puisque dans leur mode de vie, à part la culture de mendicité politique, les Mahorais ne font que prouver au quotidien qu'ils ne sont rien d'autres que des Comoriens, même s'ils le renient dans une navrante schizophrénie.

Des Mahorais spoliés de leur terre

En attendant, Paris émet des discours tentant vainement d'apaiser ces ingrats, pourtant fraîchement départementalisés, qui se rebellent au lieu de remercier. La relabellisation de Mayotte en « département » n'aura rien réglé. Rappelons au contraire qu'un label de ZPG (Zone des pas géométriques) appuyé sur un cadastre tout neuf permet à l'État français d'exiger à certains de payer le terrain sur lequel ils avaient bâti leur maison à un prix inaccessible, en toute légalité suivant le statut personnel qui a disparu avec la départementalisation (*Billets d'Afrique* n°200).

Le Comité Maore rappelle avec raison dans un communiqué du 13 octobre que « *la lutte contre la vie chère est au fond une vive protestation contre un droit commun français inapplicable à Mayotte... Car, pour prendre un exemple, les lois françaises sur la propriété des terrains et des maisons familiales aboutissent à dépouiller les Maorais au profit d'immigrés français* ».

Évidemment, la violence d'État s'exprime pour l'occasion sous sa forme la plus banale : blindés, gaz lacrymogènes, flash-balls à gâchette facile, etc.

Le gouvernement semble espérer que les dispositions liées au nouveau statut feront entrer l'île dans la paix sociale : le RSA (Revenu de solidarité active) au 1^{er} janvier 2012, l'établissement d'un régime de retraite pour plus de professions, ou l'allocation de rentrée scolaire revalorisée d'ici à quatre ans et alignée sur la Métropole. Certains points restent donc encore des promesses hypothétiques.

Pierre Caminade

1 - Principalement les Comoriens des autres îles qui, faut-il le rappeler dans *Billets* sont chez eux à Mayotte puisque pour l'ONU la France occupe illégalement cette île comorienne depuis 1975.

2 - *Malango actualités*, 27/10/11,

3 - Reportage de Romain Bolzinger, *Les derniers maîtres de la Martinique*, diffusé le 6 février 2009 sur Canal +.

Power Corporation et Total : de l'Afrique à l'Alberta

La domination des grands groupes industriels occidentaux en Afrique apparaissait jadis comme le prélude de risques qui planaient sur les États du Nord. Elle est aujourd'hui le franc reflet spéculaire d'une domination qui a cours selon la même méthode dans toutes les régions du monde.

Trouvé parmi les câbles diplomatiques diffusés sur le site Wikileaks, cet envoi daté du 7 janvier 2010, émis par le consulat des États-Unis à Montréal, à propos des investissements de Power Corporation, groupe appartenant à la famille Desmarais, dans l'industrie fort controversée des sables bitumineux canadiens, via Total. L'empire québécois est le plus important actionnaire de Total (4,5 % des parts), indique le consul montréalais des États-Unis en rappelant la présence de Paul Desmarais Jr au sein du conseil d'administration de l'entreprise. Le document diplomatique s'enquiert avec insistance de l'influence qu'a Power Corporation au Canada sur les médias, d'une part, et sur le milieu politique, d'autre part. Pourquoi, se demande-t-on, le Premier ministre du Québec a-t-il subitement interrompu la critique qu'il servait au gouvernement fédéral canadien, lors de son passage à la Conférence environnementale de Copenhague en décembre 2009, à savoir que ce dernier ne met pas en œuvre les politiques nécessaires pour réduire l'émission de gaz à effet de serre ? Est-ce parce que le quotidien *La Presse* de Montréal, que Power Corporation détient, a été prompt et virulent dans la dénonciation de ses propos ? « *Il est difficile de dire si Charest se trouvait à agir en fonction [des positions éditoriales] de La Presse ou s'il le faisait en raison d'un tout autre facteur* » ; la question reste donc entière.

On sait, par ailleurs, que l'empire médiatico-financier est très influent politiquement au Canada et maintenant en France. Plusieurs Premiers ministres du Canada proviennent



de l'écurie de Power Corporation, de Pierre-Elliott Trudeau à la fin des années soixante à Paul Martin en poste jusqu'en 2006, en passant par les longs règnes de Brian Mulroney et de Jean Chrétien. Par ailleurs, Nicolas Sarkozy a déclaré de Paul Desmarais Sr en 2008 : « *Si je suis aujourd'hui président, je le dois en partie aux conseils, à l'amitié et à la fidélité de Paul Desmarais* », au moment de le décorer de la grand-croix de la Légion d'honneur. Forts de ces soutiens politiques, le câble diplomatique estime que Total a investi six milliards de dollars dans l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, une province de l'Ouest canadien. Total prévoit investir encore 20 milliards de dollars dans le domaine. Dans son livre intitulé *Les sables bitumineux, la honte du Canada* (Montréal : Écosociété, 2010), Andrew Nikiforuk voit dans ce projet d'exploitation une folie écologique, sociale et économique. Les risques de pollution sont réels tandis que les populations s'exposent à de graves dangers. De surcroît, les redevances que versent les minières à l'État sont dérisoires.

« *La mauvaise gestion des revenus miniers a fait émerger en Alberta un État pétrolier corrompu et intolérant, dont le système de réglementation est une vraie farce.* »

Alain Deneault

La Françafrique peut-elle faire ses

En 2007 déjà, certains candidats à la présidentielle avaient rivalisé de promesses sur le thème de la rupture avec la Françafrique. Les révolutions dans le monde arabe et les revendications démocratiques qui s'expriment en Afrique subsaharienne ont depuis changé la donne. Alors que les peuples africains dénoncent de plus en plus bruyamment les élections truquées et que le financement occulte de la vie politique française s'étale au grand jour, le contexte 2012 est favorable à l'irruption de la thématique « Françafrique » dans le débat de la présidentielle et des législatives. A quelques mois de l'échéance, *Billets d'Afrique* inaugure une série d'article d'analyse sur le contexte de cette élection, les forces en présence, les propositions des candidats et... ce que l'on peut en attendre.

Même si cela est mal connu du grand public, la relation franco-africaine joue un rôle déterminant en France sur le plan politique, économique, militaire et institutionnel. La réformer implique de prendre des décisions importantes notamment sur les bases militaires françaises en Afrique, sur le franc CFA et sur les relations amicales entretenues avec ces régimes qui partagent des secrets inavouables avec des dirigeants français. Cela peut avoir des incidences sur la sécurité des approvisionnements énergétiques français ou sur les marchés détenus par telle ou telle entreprise en Afrique. Cela peut faire perdre à la France son pré carré diplomatique sur l'Afrique à l'ONU ou à l'UE, ce que peu d'hommes d'Etat sont prêts à risquer une

fois au pouvoir. D'autant que les supposés spécialistes des relations africaines qui les entourent ont une influence excessive et propagent le modèle néocolonial.

Cette relation s'est construite en marge, voire aux antipodes des valeurs que par ailleurs la France affiche sur la scène diplomatique. Elle s'est institutionnalisée en marge des valeurs constitutionnelles, et dehors de tout contrôle des institutions. Elle a en outre contribué au financement occulte de la vie politique comme l'a rappelé l'affaire récente des « mallettes ». La réformer implique donc bien plus qu'un simple ravalement de façade. C'est un changement structurel majeur.

Un risque que n'ont pas pris les présidents successifs car cela allait à l'encontre de leurs intérêts politiques et personnels immédiats.

La réforme plébiscitée?

L'échec de la politique franco-africaine est tel, du fait de ses archaïsmes, de ses dérives et de la contestation dont elle fait l'objet, que l'intention de la réformer est aujourd'hui affichée par l'essentiel de la classe politique. Y compris, en 2006, au Bénin, par le candidat Sarkozy avec la conséquence que l'on connaît : la mise en place d'une Françafrique décomplexée, habillée d'une prétendue réforme mais toujours au service du *business* français.

Les plus crédibles sont souvent ceux qui ont tenu un discours de remise en cause avant les autres, à l'exemple des députés qui ont enquêté dans les années 90 sur les financements pétroliers ou qui ont défendu Survie à l'époque du procès intenté par des chefs d'Etat à l'encontre de son président. Ce ne sont pas forcément des personnalités politiques de premier plan. Il y a parmi eux quelques parlementaires et députés européens communistes, socialistes et écologistes, comme Noël Mamère, Jean-Paul Lecoq ou Eva Joly. A droite, les quelques tentatives de députés ou de ministres d'interroger la politique de la France en Afrique ont été vite découragées par l'exécutif. On se souvient, en 2008, des déclarations de Rama Yade lors de la visite de Kadhafi en France ou de l'éviction de Jean-Marie Bockel du secrétariat d'Etat à la Coopération.

La même année, le ministre de la Défense, Hervé Morin, avait conduit l'intervention militaire française au Tchad. L'ex-UDF et partisan de Bayrou avait pourtant annoncé sa volonté d'en finir avec la Françafrique dans un courrier envoyé en 2004 à Survie. Chacun, à droite, a préféré

garder son strapontin (comme ce fut le cas également à gauche lorsqu'elle était au pouvoir, à l'exception de la démission de Jean-Pierre Cot en 1983). Quant à la mission parlementaire sur les relations franco-africaines présidée par le député UMP Jean-Louis Christ, en 2008, elle est loin d'avoir produit un résultat probant, se contentant d'analyses de perspectives économiques et de poncifs sur les atouts du continent en écartant soigneusement les mots qui fâchent (dictature, corruption, bases militaires, CFA, etc.).

Les tendances pour 2012

Aujourd'hui le mot Françafrique n'est plus tabou. Le NPA et les Verts, Eva Joly en tête continuent de la dénoncer. Jean-Luc Melenchon, sans doute encore marqué par l'héritage mitterrandien et par une analyse ambiguë de l'universalité des Droits de l'homme (voir ses déclarations sur le Tibet), est particulièrement discret sur ce point, beaucoup plus mobilisé sur la géopolitique internationale et sur l'Amérique latine, tandis que ses alliés communistes manifestent une volonté de réforme plus claire.

Quelques militants du Parti de gauche aux

Des breloques et des mallettes

Robert Bourgi questionné par les juges dans l'affaire des Biens mal acquis à propos des personnes qui convoiaient des mallettes d'argent à Chirac et Villepin: «*Pour le Gabon, Pascaline Bongo, directeur de cabinet de son père, Jean-Marie Adze, ambassadeur du Gabon à Paris, Eugène Allou, directeur du protocole présidentiel du président Gbagbo, président de Côte d'Ivoire, Salif Diallo, ministre de l'Agriculture à l'époque du président Comaroé, du Burkina Faso, et Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du président Sassou N'Guesso et son neveu.*» (Médiapart, le 26 octobre). Rappelons à toutes fins utiles que parmi ces supposés porteurs de valises, Jean-Dominique Okemba a été décoré de la Légion d'honneur, en janvier dernier, en pleine révolution tunisienne. Avec Bourgi, ça en a fait des françafricains décorés!

valises en 2012 ?

côtés de militants communistes, écologistes et du NPA participent cependant à Paris à des réunions du Collectif de Solidarité avec les luttes sociales et politiques en Afrique, un cadre d'échange qui permet à chaque force en présence de compléter son analyse des problématiques politiques en Afrique, électorales en particulier.

Le PS est lui aussi marqué par l'héritage de Mitterrand, qui a encore ses défenseurs, tous courants confondus, dont certains « éléphants » comme Henri Emmanuelli, très actif sur la défense du rôle de la France lors du génocide au Rwanda.

Le parti est aussi marqué par le bilan du gouvernement Jospin et sa doctrine du « *ni ingérence ni indifférence* ». Il aborde toutefois la question avec un peu moins de tabous qu'auparavant, entraîné par les nouvelles générations, le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) en tête, très critiques par exemple sur le rôle de la France dans le génocide au Rwanda.

Ségolène Royal et Martine Aubry ont produit leur propre discours sur l'Afrique avec plus ou moins de réussite en se démarquant du discours de Dakar prononcé par Nicolas Sarkozy. En février 2011, Martine Aubry avouait ainsi à une délégation du CRID reçue lors du Forum social mondial de Dakar qu'il fallait mettre un grand coup de balai sur la Françafrique. D'après elle, elle est encore vivante principalement à droite bien qu'il en reste encore des relents au PS. Arnaud Montebourg est sans doute le plus clair sur la remise en cause de la corruption et des désordres de la mondialisation. François Hollande, le candidat désigné se montre davantage sur la réserve. Son avis sur la question est mal connu, ce qui tend à rendre déterminant le rôle des personnalités socialistes qui le conseilleront et l'entoureront en matière de politique extérieure. Il faut relever toutefois que sa première sortie publique au lendemain de sa victoire aux primaires socialistes a été une commémoration du 17 octobre 1961, organisée, il est vrai, en marge de la grande manifestation unitaire à Paris où tous les autres partis de gauche et leurs leaders étaient eux bien présents.

Au centre, on a du mal à distinguer la ligne des différents candidats potentiels. Bayrou se drape de vertu, mais on l'a vu rencontrer Omar Bongo dans son hôtel particulier pour y recueillir des « conseils » lors de la campagne 2007 et même s'il affirme avoir refusé des « mallettes », ses confidences arrivent bien tard.

De Villepin est lui clairement marqué



par ses réseaux francophones comme les révélations récentes de Robert Bourgi l'ont récemment remis en lumière. Nous avons évoqué plus haut le cas d'Hervé Morin, l'anti-francophobe repent.

L'extrême-droite, et ce n'est pas nouveau, s'empare du thème sous l'angle commode de la dénonciation des élites et de la corruption, bien que Jean-Marie Le Pen ait lui-même été éclaboussé par l'affaire des mallettes. Ce qui est davantage surprenant c'est l'intérêt qu'accorde Marine Le Pen aux ingérences françaises dans certains pays comme la Côte d'Ivoire et sa volonté de tisser des liens avec des forces politiques d'Afrique ou de la diaspora en résistance face à l'impérialisme français. Chose inquiétante, le FN parvient à s'attirer des sympathies dans ces milieux.

Les enjeux

En matière de politique de la France en Afrique, ce qui compte, ce n'est pas l'affichage plus ou moins opportuniste d'intentions, c'est bien la volonté de réforme et la capacité d'assumer la prise de risque politique qu'elle suppose. L'analyse des programmes s'avérera certes une activité importante, à laquelle se livrera

Billets d'Afrique dans les prochains mois, mais elle sera à relativiser en fonction des forces en présence et de leur capacité réelle à influencer les prises de décisions diplomatiques au plus haut niveau.

A gauche comme à droite, il ne sera donc possible de tirer des conclusions qu'au moment de la mise en pratique des promesses. Les principales questions étant déjà posées. Les alliés au sein de coalitions éventuelles feront-ils de ce thème un enjeu de négociation, voire un thème « clivant », comme celui du nucléaire ? Retrouvera-t-on à la Coopération une personnalité qui s'est illustrée sur le thème de la rupture avec la Françafrique ? Des ministres écologistes, communistes ou centristes, en fonction de la majorité au pouvoir, seront-ils prêts à démissionner si les promesses sont trahies ou continueront-ils à considérer cette thématique comme un enjeu mineur, comme cela a été le cas lors de coalitions gouvernementales précédentes ? *Survie et Billets d'Afrique* se montreront évidemment particulièrement vigilants sur ces points.

Fabrice Tarrit

CONGO BRAZZA

L'impunité des assassins du Beach

Du 24 septembre au 3 octobre, une délégation du groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires (!) était à Brazzaville pour enquêter sur l'affaire dite du Beach en 1999 (voir encadré). Ses conclusions soulignent la nécessité de conduire enfin à son terme un processus de justice douze ans après les faits.

Il serait plus que temps en effet de juger les coupables, pour certains identifiés depuis belle lurette. Si cette conclusion est une évidence, le rapport onusien est très prudent alternant « regrets » (ce qui en langage onusien vaut « critique ») et satisfecit (pour épargner les susceptibilités). Mais il ne faudrait pas pour autant en tirer des conclusions hâtives sur le climat qui règne actuellement en République du Congo.

Car enfin parler aujourd'hui de « retour à la paix », « de réconciliation entre les différentes parties militaires et civiles, ainsi que de l'esprit d'union nationale qui anime aujourd'hui les acteurs de la vie politique congolaise » relève d'un angélisme pour le moins excessif. Car lorsque l'on sait que les bérêts rouges, bataillon d'élite de l'armée placé sous les ordres du général Adoua (l'un des acteurs majeurs de l'affaire du Beach, rattaché directement aujourd'hui comme hier au président Sassou Nguesso), sont en passe d'être redéployés à travers le pays dans des lieux précédemment tenus par la gendarmerie (Oyo, Mpila, quartier du Plateau) et aujourd'hui même dans l'arrondissement de Bacongo à Brazzaville, aux portes du Pool, il est permis de se demander si l'histoire n'est pas en train de bégayer alors.

Dans un autre ordre d'idées ? indiquer que « selon les interlocuteurs rencontrés par le Groupe de travail, les personnes placées en garde à vue ou en détention provisoire ne rencontrent en général (tout est dans l'utilisation du terme « général »!) pas d'obstacle pour contacter leurs familles ou leurs avocats » est à l'évidence contredit par plusieurs témoignages.

A titre d'exemple on peut rappeler les trois officiers arrêtés en 2008 à Pointe Noire pour une obscure tentative de coup d'Etat et dont on est resté sans nouvelles. Du reste dans ses conclusions, « le Groupe de travail est toutefois gravement préoccupé par la détention de plusieurs personnes originaires de la RDC, (...) et cela depuis presque huit ans hors de tout contrôle légal (...) faisant ainsi peser sur ces personnes le risque d'être soumis à une disparition forcée ».

Ecrire par ailleurs que « la disparition forcée est le crime du temps suspendu », est sans doute une bien jolie formule, mais on peut se demander si aujourd'hui Lamartine est une réponse appropriée à cette peur qui imprègne la vie de chaque Congolais. Toutes les initiatives des autorités n'ont d'autre but que de l'entretenir. Le courage de ceux qui la surmontent pour malgré tout témoigner, méritait sans doute mieux.

En ce sens, deux préconisations du Groupe de travail ne paraissent pas franchement faire partie aujourd'hui des urgences de Sassou Nguesso : « L'organisation d'une cérémonie en hommage aux disparus du Beach le 5 mai de chaque année à la demande des familles des victimes », et

plus généralement « la conduite d'un processus de paix authentique (...) produisant pour résultat des excuses et l'expression de regrets de la part de l'Etat ».

Jean-François de Montvalon



L'affaire du Beach

L'affaire du Beach est née de l'appel à la réconciliation nationale lancé fin janvier 1999 par l'actuel président congolais, Denis Sassou Nguesso. Après son coup d'Etat de 1997 et la guerre civile qui en a suivi, Sassou s'adressait aux populations de la région du Pool martyrisées par des milices à sa solde. Celles-ci avaient trouvé refuge de l'autre côté du fleuve Congo en République démocratique du Congo (RDC). Ce retour, censé se dérouler dans un climat de totale sécurité, après l'accord tripartite passé entre le HCR, la RDC et le Congo, s'est effectué en trois vagues successives entre mai et août 1999. A la suite d'un tri effectué par des forces de police à l'arrivée au port fluvial de Brazzaville, le Beach, 353 personnes, hommes jeunes pour la plupart ont été éliminées dans les conditions atroces : enfermées dans des containers ou dans des sacs jetés dans le fleuve, massacrées à l'arme blanche ou fusillées.

L'affaire du Beach est toujours d'actualité à travers un nouveau procès qui est instruit en France à la demande de la FIDH, de la LDH, de l'Office Congolais des Droits de l'homme et d'un collectif de parents, après une parodie de justice rendue en 2005 à Brazzaville. On rappellera à cette occasion le rôle éminent joué par Patrick Gaubert (dont le frère Thierry défraie actuellement la chronique dans la catégorie financements occultes des partis politiques) qui, en sa qualité de président de la LICRA, était intervenu publiquement au printemps 2004 notamment à la télévision congolaise, pour soutenir le fait que ce procès devait avoir lieu à Brazzaville et non à Paris. On peut difficilement croire qu'il s'agissait là d'une démarche personnelle...

DJIBOUTI

La France a-t-elle des prétentions territoriales en mer Rouge ?

C'est ce que révèle l'examen des câbles diplomatiques américains divulgués par Wikileaks. La France n'aurait pas renoncé à sa revendication sur l'île de Doumeira ! De quoi expliquer, outre l'affaire Borrel, les tensions entre Paris et Omar Guelleh.

Selon l'accord de défense conclu à son indépendance en 1977, les militaires français ont l'obligation de défendre l'intégrité territoriale de Djibouti.

À lire les télégrammes de la diplomatie américaine, il apparaît que les Français sont très mal à l'aise avec cet aspect des accords de défense avec les pays du pré carré. Ce serait en fait la principale raison de leur révision – imminente dans le cas de Djibouti, (le Somaliland français comme disent les Américains), surtout dans un contexte de conflit frontalier avec l'Érythrée. Ces nouveaux accords imiteront-ils le programme de coopération américain ? Celui-ci ne prévoit en effet aucun engagement militaire en faveur du pays hôte mais seulement une meilleure surveillance des frontières.

Malgré les rencontres hebdomadaires entre le commandant de la base française et l'ambassade américaine à Djibouti (04DJIBOUTI869, 04DJIBOUTI1212), la cohabitation n'est pas toujours simple : « *la présence des Chinois, Libyens, Russes, Français et autres nations, avec une longue histoire d'opérations d'espionnage, est un indicateur clair que la probabilité du lancement d'une telle attaque est plus grande que jamais* » (04DJIBOUTI291).

Rappelons qu'en avril 2008, un incident frontalier meurtrier éclate entre Djibouti et l'Érythrée. Officiellement, les militaires français se sont contentés d'un soutien logistique avec près d'une centaine de légionnaires contrairement à 1996 où ils avaient fait le coup de feu, à la suite, déjà, d'une incursion érythréenne en territoire djiboutien. L'Érythrée avait brandi une carte italienne de 1935 incluant la région de Ras Doumeira dans ses frontières. En effet, l'accord « *Laval-Mussolini* », signé à Rome

en janvier 1935 prévoyait de céder cette région aux Italiens. Bien que ratifié par le parlement français, il a avorté puisque jamais soumis aux parlementaires italiens. L'accord reconnaissait la souveraineté italienne sur la péninsule de Ras Doumeira et sur l'île de Doumeira, dans le détroit de Bab el Mandeb, c'est-à-dire l'entrée sud de la mer Rouge. En échange, l'Italie renonçait secrètement à fortifier l'île ainsi qu'à ses prétentions sur le chemin de fer Djibouti-Addis Abeba. L'Érythrée et Djibouti ont donc hérité d'un conflit frontalier franco-italien jamais tranché et ravivé par le fait que l'approvisionnement de l'ennemi éthiopien passe par le port de Djibouti. Mais le plus détonnant tient en quelques lignes du câble 08STATE62585 du Département d'État américain : « *La France a un traité de défense mutuelle avec Djibouti et est préoccupée par l'agression érythréenne et son obligation de défendre Djibouti qu'elle pourrait déclencher selon ce traité. La France prétend aussi ne pas avoir renoncé à sa revendication sur l'île de Doumeira, une revendication au mieux légalement tenue.*

En raison de ces préoccupations, la France tente de résoudre la situation discrètement, sans l'implication du Conseil [de Sécurité de l'ONU]. » Au grand dam des autorités djiboutiennes, et malgré la persistance du conflit territorial et l'entêtement érythréen à refuser toute négociation, la France a effectivement toujours traîné des pieds pour s'engager sur le terrain tout comme dans les projets de résolution onusienne.

La dernière résolution, adoptée en décembre 2009, soutenue par l'Union africaine et l'administration américaine plus que par les Français, impose un embargo et des sanctions à l'Érythrée. Malgré son adoption, et peut-être informée d'une revendication secrète de la France sur l'île de Doumeira, le ministère des Affaires étrangères djiboutien a distribué en février 2010 une brochure intitulée « *La souveraineté de Djibouti sur le Ras Doumeira et l'île de Doumeira* ». Devant les Américains, la diplomatie djiboutienne s'en prend vertement à la France : « *La France a, depuis le début de la crise, joué un rôle extrêmement négatif au détriment des intérêts vitaux de la République de Djibouti à Ras Doumeira et sur l'île de Doumeira. [...] Cette attitude incompréhensible de la France, allié historique et soutient*

prétendument indéfectible de la République de Djibouti dans de telles circonstances, a profondément déçu le gouvernement et le peuple de Djibouti et risque d'affecter de façon irrémédiable des intérêts communs des deux pays » (10DJIBOUTI203).

Le commentateur américain est plutôt compréhensif de l'ire djiboutienne : « *Cette publication révèle simplement ce que les officiels djiboutiens disent en privé quasiment depuis le début de la dispute frontalière avec l'Érythrée : que les militaires français se sont manifestés seulement après que les combats se sont arrêtés et que la diplomatie française a retardé et affaibli à plusieurs reprises l'action du Conseil de sécurité. Il est tout à fait inhabituel que les Djiboutiens critiquent si ouvertement les Français, mais ça reflète la déception bien réelle du gouvernement djiboutien sur le comportement de leur allié historique le plus proche sur une question de sécurité nationale centrale pour Djibouti.* »

Rafik Houra

En moins d'une décennie, Djibouti est devenu un véritable *hub* militaire international. À la présence française héritée de l'époque coloniale, s'ajoute une base américaine depuis 2003 et une base japonaise inaugurée en juin. Sans compter les militaires européens de l'opération Atalante et les sociétés militaires privées qui luttent contre la piraterie.

Le loyer de la base militaire française est de 30 millions d'euros (5 millions d'euros d'équipement militaire et 25 millions d'euros « *cash* », (câble 05DJIBOUTI597), auxquels il faut ajouter l'aide bilatérale. Ainsi, pour améliorer ses relations avec Djibouti – fortement chahutées par l'affaire Borrel –, Paris a accordé un programme d'aide de 76 millions d'euros sur la période 2006-2010 (06DJIBOUTI338). La France est ainsi la principale source de revenus de l'Etat djiboutien (08DJIBOUTI27). Dans le même câble (06PARIS6177), le M. Afrique de Chirac confirme que l'homme de la France est un dictateur : « *Bonnetcors insistait sur la nécessité de travailler avec le président Guelleh qui détient 99% du pouvoir* ».

PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES

Les fausses avancées du G20 et de l'OCDE

Les 25 et 26 octobre, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements fiscaux, hébergé par l'OCDE, a fait un point d'étape, à l'approche du G20 de Cannes. L'occasion, pour la plateforme Paradis fiscaux et judiciaires, dont Survie est membre, de décrypter les effets d'annonces.

Cette analyse a ainsi été publiée le 24 octobre sous le titre « Pourquoi la stratégie du G20 en matière de coopération fiscale ne représente pas une réelle menace pour les fraudeurs ? », sur le site de la plateforme, stopparadisfiscaux.fr

Alors que les Etats, du nord au sud, sont en train d'opérer des coupes budgétaires sans précédent, le G20 a parié sur la voie la plus incertaine pour lutter contre les paradis fiscaux. La coopération fiscale impulsée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ressemble à une véritable usine à gaz. Comment expliquer qu'après trois ans de lutte proclamée contre les paradis fiscaux, il ne soit toujours pas possible de connaître

le montant des recettes fiscales recouvrées ou le nombre de fois où les paradis fiscaux ont bien voulu transmettre des informations aux Etats qui les leur demandaient ? Les standards de coopération fiscale qui ont été retenus, sous l'égide de l'OCDE, ne sont certainement pas les plus efficaces.

Une coopération fiscale laborieuse

L'approche privilégiée par le biais de traités bilatéraux requiert en effet beaucoup de temps de négociation, puis de ratification, sans compter la capacité limitée des instances internationales à surveiller leur conformité et leur application.

Trois ans après l'offensive du G20 en novembre 2008, les progrès sont désespérément lents : seulement un accord nouveau de coopération fiscale sur trois est entré en vigueur.

Sur les 519 nouveaux accords évalués par le Forum mondial, une centaine n'est pas conforme aux standards internationaux. Même la France a signé des accords qui ne garantissent pas la coopération avec les Iles Vierges britanniques, les îles turques et Caïques ou l'Autriche.

Gagner du temps avec un traité multilatéral de coopération fiscale

Un tel traité permettrait surtout d'obtenir, sur un pied d'égalité, les

meilleures conditions de coopération auprès des paradis fiscaux pour les pays pauvres, comme pour les pays riches. Des dispositifs multilatéraux existent déjà dans plusieurs parties du monde, comme la Directive épargne au sein de l'Union européenne ou la Convention d'assistance mutuelle du Conseil de l'Europe et de l'OCDE et méritent d'être approfondis.

Pourquoi se limiter à l'échange d'informations à la demande ?

Les nouveaux traités, au modèle OCDE « d'échange à la demande », obligent les Etats lésés à prouver le soupçon de fraude fiscale, pour obtenir de l'information, à la différence du modèle d'échange de renseignements fiscaux automatique expérimenté au sein de l'Union européenne sur les produits de l'épargne. Une série de contraintes longues et coûteuses, voire impossibles à respecter, quand il faut retrouver l'identité du fraudeur qui cache ses fonds sur un compte anonyme ou dans un trust. Sans compter que le paradis fiscal pourra toujours juger la demande insuffisamment étayée.

Quel suivi politique du processus ?

La mise en œuvre des nouveaux traités et la pertinence de ces standards ne sont surveillées que par un long processus technique et diplomatique d'évaluation mutuelle entre Etats. Il ne sera pas achevé avant au moins 2014, à travers le Forum mondial pour la transparence et l'échange de renseignements fiscaux, très lié à l'OCDE. Ce processus mène un travail d'évaluation de qualité sur un certain nombre de critères précis, mais il se distingue également par son manque de lisibilité pour les non-spécialistes : ni notation ou classement des Etats, ni chiffres concrets sur les demandes de renseignements fiscaux accordées par les paradis fiscaux.

Alice Primo

Ne pas toucher aux havres de la criminalité

Le secret bancaire qui caractérise les paradis fiscaux n'est pas utile qu'aux contribuables, riches individus ou grandes entreprises, désireux d'échapper à la contribution à la société que représente l'impôt. Leur opacité permet en effet aussi de protéger, à la faveur de quelques montages financiers, les opérations les plus criminelles, dont les trafics de minerais et d'armes, barbouzeries en tout genre, financement souterrain de mouvements armés... autant de « petites astuces » dont raffolent des piliers de la Françafrique, en particulier les services secrets et les entreprises. Sans oublier le boulevard que ces places offshore ouvrent à la corruption dans les hautes sphères, en France comme partout ailleurs. Tout un aspect de leur nocivité que les autorités « oublient » malencontreusement lorsqu'elles prétendent lutter contre les paradis fiscaux en confiant une hypothétique fonction de régulation à des administrations fiscales par ailleurs dépourvues de moyens. Des havres de criminalité que les accords de coopération fiscale promus par l'OCDE et ses pays membres protègent donc pleinement, en préservant de fait le secret bancaire.

**Billets d'Afrique et d'ailleurs
à retrouver aussi sur les réseaux
sociaux : Facebook et Twitter**

CAMEROUN

Une mascarade électorale labellisée « acceptable »

L'élection présidentielle du 9 octobre n'a apporté, hélas, aucune surprise ou presque. Tout était prêt pour la tacite reconduction de Paul Biya que le régime a officialisée le 21 octobre, en annonçant un score « modeste » de 78%.

Biya peut se targuer d'un plébiscite pour ce sixième mandat, avec la fidèle complicité des autorités françaises, qui n'ont émis que de timides recommandations pour donner l'illusion de ne pas soutenir pleinement la mascarade. La presse française, qui avait pour une fois dénoncé par avance ce *hold-up* électoral, n'a malheureusement pas transformé l'essai en ne soulignant pas ce énième renoncement de la diplomatie française à mettre en œuvre des promesses de changement de ligne politique.

La tension est montée d'un cran quelques jours avant le scrutin présidentiel, avec l'arrestation mardi 4 octobre d'un syndicaliste étudiant et de 17 militants d'un parti d'opposition. Une répression tous azimuts visant à dissuader toute contestation trop voyante d'une « élection » ficelée d'avance. Restait l'arme du boycott, et le dimanche 9 octobre, les Camerounais, lucides, ont boudé les urnes : la mission d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a ainsi officiellement constaté un « faible taux de participation », et l'ONG Transparency International comptabilise un taux d'abstention de 70%... qui ne serait que de 34% d'après ELECAM, la structure officielle chargée de chapeauter l'organisation du scrutin. Cherchez l'erreur ! D'après le journal camerounais *La Météo*, elle viendrait tout simplement du gonflement artificiel des listes électorales « bourrées de noms de personnes décédées depuis des années, en sus des doublons ». Cet hebdomadaire prétend ainsi réhabiliter le gagnant du scrutin, en en critiquant les organisateurs... il souligne au passage quelques-uns des bidouillages qui le caractérisent. Car ce n'est évidemment pas la seule anomalie : le chef de la mission de l'UA,

l'ancien premier ministre malien Ibrahim Boubacar Keita, a dès le mardi 11 octobre déploré « *le manque de bulletins de vote de certains candidats même si la lacune a été corrigée, les urnes mal scellées dans certains bureaux de vote, le non retrait de nombreuses cartes électorales par les concernés dans la plupart des bureaux de vote* ». Parallèlement, les témoignages ont rapidement afflué sur les cas de fraudes et sur la facilité à nettoyer « *l'encre indélébile* » apposée sur le pouce des votants dans de nombreux bureaux de vote. Une encre plus difficile à faire disparaître fut celle des graffitis rouges « *Biya out!* » et « *Biya dégage!* » dont furent couverts dans la nuit qui suivit les murs de la ville de Bafoussam, bastion de l'opposition : l'armée reçut ordre de nettoyer, en empêchant quiconque de prendre des photos ou de filmer...

Les partis d'opposition ont évidemment entrepris des recours auprès de la Cour suprême pour demander l'annulation partielle ou totale du scrutin : le 12 octobre, 19 recours avaient ainsi déjà été déposés, dont 9 par le Social Democratic Front (SDF) de John Fru Ndi, considéré comme l'opposant principal du régime, avec lequel il s'est pourtant déjà compromis.

Le Cameroon People Party (CPP) annonçait même avoir fait constater par huissier l'existence de bureaux de vote fictifs dans un quartier de Douala. Le pouvoir camerounais reconnu quant à lui, dès le soir du scrutin, seulement de « *légers dysfonctionnements dénués d'arrière-pensées* ». Ben voyons !

La France fidèle en amitié

Pour la diplomatie française, rien de bien alarmant non plus : au lendemain du scrutin, seuls quelques éclaircissements étaient demandés par le porte-parole du Quai d'Orsay sur la mort de deux gendarmes et d'une femme dans des incidents distincts. Et le mardi 11 octobre, Alain Juppé déclarait à l'Assemblée nationale, en réponse à une question du député Serge Janquin, que les élections avaient « *eu lieu dans des conditions acceptables* », en s'appuyant sur les rapports des observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

et du Commonwealth. Vaste plaisanterie quand le chef des observateurs de l'OIF n'est autre que Pierre Buyoya, ancien chef de l'Etat burundais : un « démocrate » dont le passé de major, de putschiste puis de président à la botte de Paris rend l'expertise particulièrement pertinente ! Celui-ci avait déjà sévi en 2009, en légitimant la pseudo-élection présidentielle mauritanienne qui avait posé un vernis démocratique sur le putsch d'Abdel Aziz.

Quant au rapport des observateurs du Commonwealth, Alain Juppé a fait semblant de ne pas voir les nombreuses critiques qu'il contient sur le scrutin et ses préparatifs, le chef de la mission déclarant notamment : « *Des gens (...) avec leurs récépissés (...) n'ont pas trouvé leur noms sur les listes électorales et on leur a dit d'aller dans un autre bureau de vote, puis dans un autre, et encore un autre. Finalement, ils n'ont pas pu voter. (...) nous avons reçu un bon nombre de plaintes à propos de l'organisation et de problèmes administratifs* ». Il avait également déploré le « *manque d'égalité et d'équilibre dans le traitement médiatique par les médias publics lors de la campagne électorale entre le président sortant et les partis d'opposition* ».

La conspiration de la presse française

Mais ce n'est pas tout : notre ministre se permit aussi d'inciter les Camerounais à accepter leur sort sans broncher, en ajoutant : « *Nous appelons donc la population, la presse camerounaise et tous les acteurs politiques à faire preuve, jusqu'au 24 octobre, date de proclamation des résultats, et au-delà bien sûr, de modération et à éviter tout recours à la violence pour faire valoir leurs vues* ». Circulez, y a rien à voir !

Cette déclaration scandaleuse ne provoqua pas le tollé qu'elle méritait. Pourtant, en amont, la presse française s'était inquiétée de la mascarade en préparation, en consacrant – fait rare et à saluer – quelques articles sans concession pour le régime camerounais, notamment grâce à la publication récente de l'ouvrage de Fanny Pigeaud, *Le Cameroun de Paul Biya* (Karthala). Au point que le ministre ►►►

◀◀◀ camerounais de la communication a condamné le 12 octobre ce qu'il considère comme des « dérives » de la presse française, une « démarche concomitante, qui s'apparente pour dire le moins, à une conspiration ». Hélas, la « conspiration » a pris fin : dans l'Hexagone, personne ou presque ne s'offusqua de cette réponse, qui aurait pourtant dû connaître le même succès que celle de Michèle Alliot-Marie proposant d'aider le régime de Ben Ali. Car comme pour la Tunisie, les relations de la France avec le régime camerounais reposent sur une coopération policière et militaire qui permet d'y préserver les intérêts économiques et stratégiques français. Le ministère des Affaires étrangères français affiche d'ailleurs fièrement que « le Cameroun est notre premier partenaire dans le monde en matière de coopération militaire », qui s'élève à « près de 4 millions d'euros » par an d'après le député UMP Michel Terrot, et qui se maintient dans le cadre du nouveau partenariat de défense.

Les Camerounais ne méritent pas la démocratie

Cette coopération comporte aussi un volet important d'enseignement aux techniques de maintien de l'ordre, utile au cas où les Camerounais ne se conformeraient pas à l'injonction paternaliste d'Alain Juppé de se tenir tranquille.

Au Cameroun, évidemment, la couleuvre ne passa pas, et l'opposante Kah Walla, candidate du CPP, s'interrogea dans le quotidien *Mutations* du 13 octobre : « Le peuple camerounais est-il moins méritant de la démocratie que le peuple français ? Je vois mal [en effet] les Français accepter des élections où il y a eu des fraudes, où l'on a surpris des gens avec plusieurs cartes, où les bureaux de vote ont ouvert largement après le délai légal. Je vois mal le peuple français en train d'accepter une élection où les urnes sont bourrées, où des actes de violence verbale et physique sont commis à l'encontre de citoyens qui n'ont pas voté à 100% pour le chef de l'Etat sortant, où les scrutateurs sont chassés des bureaux de vote, où le dépouillement se fait secrètement... ».

L'ambassadeur américain adopta une position ambiguë, espérant sans doute ménager la chèvre et le chou, en déclarant avoir constaté des « problèmes dans le processus électoral »... une déclaration aussitôt dénoncée comme une ingérence et une leçon de morale inacceptable par le ministre camerounais de la Communication : puisqu'on vous dit que tout s'est très bien passé ! L'ambassadeur de France, Bruno Gain, déclarait le 12 octobre au quotidien *Mutations* que la France « prête attention aux aspirations des populations, mais également aux impératifs de moderniser le pays et d'accentuer les réformes. » Accentuer

les réformes ? Cela veut dire continuer une politique préexistante... pas de doute que pour l'ambassadeur, Biya était déjà réélu. Il n'y avait certes aucun suspense, mais cette reconnaissance *a priori* en dit long de l'idée que se fait la France de l'alternance au Cameroun.

Le 21 octobre, la Cour suprême, qui supplée un Conseil constitutionnel qui n'existe que sur le papier, déclara Biya vainqueur avec 77,99% des voix.

Le ministère des Affaires étrangères fit mine d'infléchir la ligne française : la reconnaissance immédiate du résultat, mais en constatant « de nombreuses défaillances et irrégularités » et en souhaitant « que des mesures soient prises pour que celles-ci ne se reproduisent pas lors des scrutins (législatifs et municipaux) de 2012 »... des scrutins bien moins médiatisés au niveau international. Le gouvernement français envoie donc un signe d'encouragement plutôt qu'une mise en garde : « Vous ferez mieux la prochaine fois », en somme, sachant que cette « prochaine fois » pourra se dérouler dans un silence médiatique bien confortable. Une fois de plus, les autorités françaises renoncent à honorer leurs fausses promesses de changement : une hypocrisie de plus quand, par ailleurs, en Syrie ou en Libye, notre diplomatie n'a que le mot démocratie à la bouche.

Alice Primo

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, R.Houra, A.Deneault, JF de Montvalon

Abonnements : David Dousseau

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n°

0216G87632

Dépôt légal : novembre 2011 -ISSN 2115-

6336 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros€ personne à faible revenu: 20 euros€)

